

D'ailleurs, fit observer un autre membre du Conseil, M. Dubois, si l'on excluait du concours les artistes étrangers à la ville de Lyon, les autres villes pourraient prendre la même mesure vis-à-vis des artistes lyonnais.

L'amendement proposé par la Commission fut donc rejeté, et le programme préparé par l'Administration fut approuvé dans son entier.

On sait quels furent les résultats de ce concours, auquel douze projets furent envoyés. Ouvert, le 11 février 1881, dans la salle des réunions industrielles au Palais du Commerce, il fut clos, le 2 mars suivant, par la décision du jury d'examen (2), qui décerna le premier prix à M. Textor de Lyon, le second prix à M. Degeorge, sculpteur, et Gaspard André, architecte, et le troisième à M. Jacques Perrin, de Paris.

M. Textor fut chargé ainsi d'exécuter la statue projetée, qui fut achevée au commencement de l'année 1887 ; car le 25 mars de cette année, l'artiste invitait les membres de l'Académie à se rendre, le dimanche 27, dans l'ancienne église du Bon-Pasteur, où la statue d'Ampère était exposée.

Dans son projet primitif, M. Textor avait cru devoir accompagner cette statue de quelques instruments de physique et de certains appareils télégraphiques. Mais ces accessoires, dont la forme peu artistique pouvait prêter à l'équivoque, furent supprimés, dans le projet définitif, sur

---

(2) Le jury d'examen était composé de MM. Edouard Aynard, président du Conseil d'administration des Musées ; Louvier, architecte du département ; Hirsch, architecte de la ville ; Dumas, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts ; Fabisch, professeur de sculpture ; Echernier, architecte ; Javot, Bessières, Guichard et Clapot, conseillers municipaux.